



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Avis public est par les présentes donné qu'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel sera tenue le 2 octobre 2017 à 19 heures, à l'hôtel de ville, 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, durant laquelle le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effet : Diminuer la largeur minimale de la ligne avant du lot à 15,48 m au lieu de 30 m. Le tout tel que décrit au règlement de lotissement numéro 645.

Identification du site concerné : Rue Lemire
Lot 6 150 522 du cadastre du Québec

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 13 septembre 2017.

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier